



## COMMUNIQUÉ

**Pour publication immédiate**

2009/01/08

**Pour renseignements :** Mary Tucker  
Responsable des Communications  
Travail sécuritaire NB  
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

### **Un travailleur est tué dans une chute**

**Saint John, NB :** Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident dans lequel un homme de Minto âgé de 52 ans a perdu la vie le mardi 6 janvier.

Allan Wilson, un soudeur au service de Gaddess Industrial Preventive Maintenance Ltd., est décédé des suites d'un traumatisme crânien qu'il a subi lorsqu'il est tombé d'une hauteur d'environ huit mètres sur un plancher de béton. Il est tombé lorsque la plate-forme sur laquelle il se trouvait pendant qu'il démontait des plaques d'acier s'est détachée de son support.

On a donné des ordres en raison d'infractions à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et l'enquête de Travail sécuritaire NB est en cours. Travail sécuritaire NB rappelle aux employeurs et aux travailleurs qu'on doit se servir de protection contre les chutes lorsqu'on travaille à partir de hauteurs. Pour obtenir des renseignements à cet égard ou sur tout autre sujet relatif à la santé et à la sécurité, communiquez avec Travail sécuritaire NB au 1 800 222-9775.

### **Au sujet de Travail sécuritaire NB**

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.